

Moureaux démasqué par l'ordinateur

Ceux qui tapent souvent sur ordinateur connaissent le programme appelé «Dictionnaire». Il relit automatiquement vos textes pour y traquer les fautes d'orthographe. Si vous avez écrit un mot de façon incorrecte, il le signale et vous propose les mots les plus proches, bien orthographiés. Problème: devant un nom propre, il réagit de même.

L'autre jour, un grand éclat de rire a retenti à travers toute la rédaction de Solidaire. Dans un article sur les malades malmenés par les plans du ministre des Affaires sociales, notre ordinateur a bloqué sur le nom «Moureaux». Proposant comme variante: «bourreau». Bravo à Macintosh pour son jugement politique très sûr!

Purification ethnique à Bruxelles?

Entendu l'autre jour au Conseil de la région bruxelloise une intervention du PRL Jacques Simonet: Que compte faire l'exécutif «face aux prévisions relatives au nombre d'étrangers», «face aux danseuses et pseudo-artistes de cabaret qui viennent grossir la prostitution» ou «face à l'octroi trop facile de permis de travail»? Après cet amalgame raffiné (immigrés = prostituées), Simonet propose de purifier ethniquement Bruxelles: «Mme D'Hondt réaffirme son attachement à une société pluriculturelle. Pour notre part, nous estimons que les pratiques et coutumes étrangères ne peuvent s'afficher dans un Etat de droit, si elles sont en contradiction avec les principes fondamentaux de la société d'accueil «(Le Soir, 7.4.). Ca promet si nos «principes» sont définis par un tel adepte de Milosevic, Tudjman et Cie!

SP - FGTB

«Actuellement, au SP, nous râlons bien plus sur le syndicat que le VLD (libéraux flamands). Vous devriez assister une fois aux bagarres entre Frank Vandenbroucke (président du SP) et Robert Vorhamme (dirigeant de la FGTB flamande). Vous ne sauriez plus dire dans quel parti exactement on se trouve «(Knack, 14.4.). Si le SP ne peut même pas admettre les remarques d'un Voorhamme, loin d'être réputé à la gauche du syndicat, cela montre effectivement dans quel parti on se trouve!

Au-dessus de la Justice

Ils avouent avoir fraudé - donc volé à nous tous - plusieurs milliards, mais très probablement n'auront même pas de procès grâce à des subtilités techniques dues à la Justice.

Bien entendu, ils ne sont ni ouvriers grévistes (pour ceux-là en quelques heures, sans les entendre, la même justice peut décider des amendes colossales afin de casser leur grève), ni réfugiés politiques (pour ceux-là de simples gendarmes de Zaventem prennent des décisions graves sans souci de procédure), ni chômeurs sanctionnés (pour ceux-là aucun tribunal n'ira embêter un gouvernement qui brise le contrat signé). Non, ils sont simplement milliardaires, liés au monde du diamant, liés aux partis libéraux. Et donc au-dessus de toute justice. De classe.

MICHEL COLLON

La loi de la compétitivité mise en application

La direction syndicale s'est piégée elle-même

Une réduction des cotisations sociales dites des patrons de l'ordre de 10 milliards figure à l'agenda de la concertation entre patronat et syndicats. Cette négocation a lieu suite à l'avis unanime des syndicats et des patrons établissant que la compétitivité des entreprises est menacée. La loi sur la compétitivité de 1989 prévoit que dans ce cas des mesures doivent être prises. La concertation à propos des mesures à prendre a commencé le 20 avril et devra aboutir à un accord dans le délai d'un mois, faute de quoi le gouvernement sera autorisé à prendre des décisions d'autorité. Raison suffisante, jugent les dirigeants syndicaux, pour collaborer à l'élaboration de mesures de restriction.

Ils ont d'ores et déjà marqué leur accord avec une réduction des cotisations sociales du patronat. Cela réduira encore davantage les recettes de la sécurité sociale. Pour compenser cette perte de revenus, on cherche des sources de financement alternatives. Hausse des tarifs de la TVA, disent les uns, taxe sur l'énergie, rétorquent les autres. De nouvelles charges donc pour payer les cadeaux offerts au patro-

Mais ce n'est pas fini. La voracité des patrons est insatiable. Ils s'opposent notamment à ce que cette hausse des taxes se répercute dans les salaires, via le mécanisme de l'indexation, sinon leur compétitivité sera à nouveau mise à mal. En outre, ils considèrent que 10 milliards ne suffisent pas.

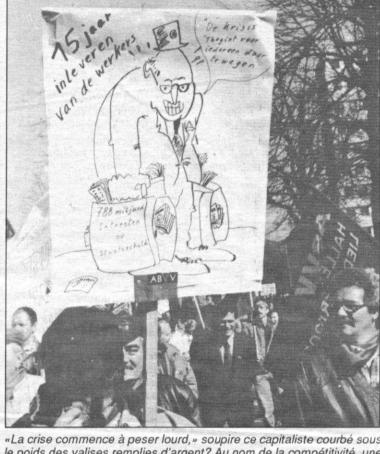
En rejoignant avec tant de docilité le point de vue patronal en matière de compétitivité, les dirigeants nationaux des syndicats se sont (une fois de plus) placés devant le dilemme: ou bien imposer de nouvelles mesures de restriction, ou bien de nouvelles taxes, ce qui menacerait à nouveau l'index. Ne faut-il pas laisser une fois pour toutes le souci de la compétitivité aux stratèges patronaux et refuser de collaborer à ce qui ne sert que leurs intérêts?

Otages du Deutsche Mark

L'argumentation tendant à prouver l'affaiblissement de la compétitivité contient d'ailleurs une bonne dose d'hypocrisie. Tout le monde sait que les résultats de l'exportation (et donc la compétitivité) régressent pour une raison bien tiennent aux entreprises les plus déterminée: la politique d'une mon-

naie forte par l'alignement du franc belge sur le deutsche mark. Exprimée en monnaie étrangère, la charge salariale du patronat n'augmente pas parce que les travailleurs gagnent plus, mais parce que le franc belge et donc les produits belges deviennent plus chers à l'étranger. Ainsi, l'OCDE affirme: «Les coûts et les prix belges évoluant pratiquement de la même manière que dans les pays partenaires, les mouvements récents des taux de change ont provoqué pour la Belgique une perte de compétitivité internationale.» (1) Or, les patrons ne veulent toucher sous aucun prétexte à cette monnaie forte. Ils jurent par Maastricht, l'Union monétaire et la monnaie forte, parce qu'ils sont seuls à en recueillir les fruits. Selon le précepte classique, les conséquences négatives sont repoussées sur les épaules des travailleurs, à qui ils font payer l'assainissement des finances de l'Etat (les normes de Maastricht) et qu'ils font payer une nouvelle fois pour restaurer la compétitivité.

Pourquoi les dirigeants syndicaux suivent-ils docilement le patronat dans cette logique sans issue? Croient-ils vraiment que l'amélioration de la compétitivité est la clé pour créer de nouveaux emplois, comme l'affirment les patrons? Tout prouve le contraire. La lutte pour augmenter la productivité conduit sans cesse à de nouvelles suppressions d'emploi. Prenez l'exemple du secteur automobile, celui de Ford-Genk ou de Volkswagen-Forest, entreprises qui ont annoncé la suppression de centaines d'emplois la semaine dernière. Elles apparproductives du monde. Leurs plans



«La crise commence à peser lourd,» soupire ce capitaliste courbé sous le poids des valises remplies d'argent? Au nom de la compétitivité, une nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat se prépare.

de rationalisation provoqueront des contre-plans de leurs concurrents qui voudront assainir à leur tour. A présent, l'Europe a une surcapacité de deux millions de véhicules. En 1996, celle-ci atteindra entre quatre et cinq millions de véhicules. La guerre pour la compétitivité mène l'aberration du système à son comble. L'Organisation Internationale du Travail a publié récemment un rapport proclamant le «stress au travail» comme la maladie du 21ème siècle. D'un côté, des millions de chômeurs, de l'autre, des ouvriers harassés et épuisés, contraints à travailler selon des horaires et des systèmes de pauses im-

Aujourd'hui, les travailleurs de toute l'Europe sont sacrifiés à la compétitivité, demain ce seront «les valeurs fondamentales de l'Europe». Cette Europe, à laquelle les dirigeants syndicaux jurent allégeance, est une machine de guerre

dans la concurrence avec le Japon et les Etats-Unis. L'unification de l'Europe est un instrument des ambitions allemandes de superpuissance. La Belgique est appelée à jouer le rôle du serviteur le plus

Parce que tous ces éléments sont liés, nous exigeons:

* Non aux mesures d'austérité! Faites payer le grand capital.

* Suppression de loi sur la compétitivité des entreprises.

* Déconnexion du franc belge par rapport au deutzsche mark.

* Non à Maastricht et à l'Union monétaire.

* Non à l'Europe comme superpuissance.

JO COTTENIER

(1) Perspectives économiques de 1'OCDE, décembre 1992, p.106.

Remous dans les entreprises à propos des chèques-repas

A la veille des vacances de Pâques, le conseil des ministres a donné le feu vert à un projet d'arrêté royal sur les chèques-repas, introduit par le ministre Moureaux (PS). Parce qu'ils ne sont pas considérés comme un salaire, les chèques-repas sont exempts de cotisations sociales. Le nouvel arrêté royal soumet l'attribution et l'usage de chèques-repas à des conditions plus strictes.

La période de validité sera réduite à deux mois, ceux qui prennent leur repas dans le restaurant de l'entreprise devront tout de même employer un chèque-repas, l'usage des chèques sera réduit au secteur horeca et aux entreprises similaires. C'est surtout cette dernière condition qui suscite la colère dans les entreprises, ce qui est fort compréhensible. Retournons aux années 80. Les gouvernements Martens font baisser le pouvoir d'achat en manipulant l'index. Le blocage des salaires empêche de récupérer cette perte de revenu par des hausses salariales. Pour sauvegarder la paix sociale, les patrons répondent aux revendications salariales en accordant des chèquesrepas. Ceux-ci augmentent les revenus des travailleurs, et les patrons s'en tirent à bon compte puisqu'ils ne paient pas de cotisations sociales. Dans de nombreuses entrepri-

ses, les chèques sont devenus une partie importante du salaire (dans certains cas même jusqu'à 4.500 FB par mois). Dans certains secteurs - comme l'enseignement - une partie du salaire a même été transformée en chèques-repas.

A présent, le ministre Moureaux veut mettre un terme à cette pratique, mais il le fait sur le dos des travailleurs. Ceux-ci devront-ils donc dépenser une partie de leur salaire dans les cafés et les restaurants, plutôt que de la consacrer aux dépenses nécessaires et urgentes? Dans la pratique, il est vrai, l'arrêté royal aura pour effet de transformer les chèques-repas en salaire. Mais la question est de savoir qui paiera les cotisations sociales? Les patrons voudront les soustraire du salaire net. Pour empêcher cela, il faut exiger du gouvernement qu'il oblige par la loi les employeurs à convertir tous les chèques-repas existants en une hausse équivalente du salaire net. Les charges sociales et fiscales doivent être entièrement supportées par le patronat. Il ne s'agit nullement de nouvelles charges imposées aux patrons, mais de la suppression d'un vol légal au détriment des caisses de la sécurité sociale.

K.H.